

France-Périgueux: Construction work for buildings relating to health

OJ S 248/2023 26/12/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: centre hospitalier Périgueux

Postal address: etablissement support du GHT de Dordogne 80 avenue Georges Pompidou
Cs 61205

Town: Périgueux

NUTS code: FRI11 Dordogne

Postal code: 24019

Country: France

E-mail: dae.marches@ch-perigueux.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.achatpublic.com>Address of the buyer profile: http://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_GspuCbEIHT**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_GspuCbEIHT[PCSLID=CSL_2023_GspuCbEIHT](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_GspuCbEIHT)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_GspuCbEIHT

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

marché public global sectoriel relatif à la Conception, la Construction et l'aménagement du nouveau service des urgences du Centre Hospitalier Jean Leclaire (Sarlat)

Reference number: GHT23057

II.1.2. Main CPV code

45215100 Construction work for buildings relating to health

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

le présent marché est un marché global sectoriel en application de l'article L.2171-5 du code de la commande publique, passé selon une procédure avec négociation en application des articles L2124-1, L2124-3, R.2124-1, R.2124-3, R2161-12 à R2161-20 du code de la commande publique. Il a pour objet la conception, la construction et l'aménagement du service des urgences. Le coût global prévisionnel du marché est de 9 900 000euro HT (Valeur septembre 2023), comprenant les honoraires des concepteurs, des bureaux d'études et les travaux de bâtiment tous corps d'état, tous les équipements immeubles nécessaires au bon fonctionnement de l'opération immobilière, les travaux de liaison avec les bâtiments existant et tous les travaux de restructuration découlant de l'implantation du bâtiment sur le site, les travaux de VRD (abords du bâtiment et voie pompier)

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 9 900 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45215100 Construction work for buildings relating to health, 79311100 Survey design services , 71200000 Architectural and related services, 71300000 Engineering services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRI11 Dordogne

Main site or place of performance: centre Hospitalier Jean Leclaire (Sarlat)

II.2.4. Description of the procurement

la Conception, la Construction et l'aménagement du nouveau service des urgences du Centre Hospitalier Jean Leclaire.

La valeur estimée ci-dessous est le coût global prévisionnel du marché.

La durée mentionnée est la durée totale maximale du marché, plafond à ne pas dépasser répartis de la façon suivante :

- phase conception : 10 mois compris périodes de validation
- phase construction : 22 mois y compris (études EXE, préparation de chantier, congés et réception)
- 12 mois de garantie de parfait achèvement à compter de la date de réception des travaux ou de la levée de la dernière réserve, date la plus tardive des deux.

Toutefois, le candidat pourra proposer un délai inférieur à l'acte d'engagement, durée contractuelle du marché, pour lequel le candidat s'engagera à respecter.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 9 900 000,00 EUR

II.2.7.

Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 44

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 3Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

l'Analyse sera effectuée en deux temps : 1- phase candidature : Recevabilité des candidatures (capacité des candidats à répondre au marché - voir critères d'analyse des candidatures dans le règlement de consultation ; 2- phase offres : Dans l'hypothèse où le nombre de candidatures recevables est supérieur au nombre maximal susmentionné, sélection de 3 candidats parmi les candidats recevables suivant les critères ci dessous : - Prix global et forfaitaire (50 %) ; - Pertinence de la Fonctionnalité du projet proposé dans le respect du programme (20 %) ; - qualité d'insertion dans le site / Qualité architecturale et choix technique et constructif (10 %) ; - Pertinence de la Méthode, des moyens et du calendrier des phases de conception, de construction et aménagement (15 %) ; - respect de l'environnement et RSE pondération : 5%.

Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur à 3, le pouvoir adjudicateur pourra, néanmoins, poursuivre la procédure avec les candidats disposant des capacités requises

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Les clauses de réexamens et de modifications sont indiquées dans le cahier des clauses administratives particulières. Les candidats devront faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles. Ils fourniront dans leur offre la méthodologie de traitement de ces prestations. Chaque PSE sera répertoriée dans l'acte d'engagement. Elle fera l'objet d'un chiffrage dans l'annexe financière portant l'identification et sa référence

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché Européen (Dume) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site <https://www.economie.>

gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur ; Autorisation spécifique ou preuve de l'appartenance à une organisation spécifique permettant de fournir le service dans le pays d'origine du candidat; Copie des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire et le cas échéant, une attestation de l'administration Judiciaire; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Le seuil minimum du CA du mandataire solidaire du groupement est de 19 800 000euro HT, correspondant à 2 fois le montant prévisionnel du marché

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

pour l'architecte : Justificatif de l'inscription au registre de l'ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85-384 CEE du 10 juin 1985 (ou équivalent pour les architectes non établis en France); Les annexes 1 à 4 complétés; tout autres documents demandés dans le règlement de consultation phase candidature

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

le délai global de paiement est de 50 jours jours. Une prime de 50000 Euros HT sera accordée à chacun des candidats ayant été admis à remettre une offre. Cette indemnité pourra être réduite ou supprimée dans les cas mentionnés dans le règlement de consultation. en cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Ce groupement est composé au minimum : d'une entreprise générale tous corps d'état (ou d'un groupement d'entreprises), d'un architecte inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats non établis en France), de bureaux d'études mentionnés au rc, opc... La composition des équipes ne pourra être modifiée entre la remise des candidatures et la remise des offres

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 01/02/2024 Local time: 14:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

la Loi no2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires a prévu la mise en place de Groupements Hospitaliers de Territoire (Ght), par regroupement sur un même territoire de plusieurs établissements publics de santé. Ainsi, le titulaire du marché est informé que le Centre Hospitalier de Périgueux, établissement support du GHT de Dordogne, passe le présent marché dans le cadre de sa compétence légale (article L.6132-2-5°A du code de la Santé Publique) au bénéfice des membres du GHT suivant : CH Jean Leclaire. La transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents uniquement par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré hors délai si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention Copie de sauvegarde, ... (Intitulé de l'affaire)..... - ne pas ouvrir ainsi que le nom du candidat. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : -.doc (Word jusqu'à la version 2010) -.xls (Excel jusqu'à la version 2010) -.PDF -.zip (pour la compression des fichiers). En outre, pour faciliter l'analyse de leur offre, il est indispensable que les candidats fournissent obligatoirement, 2 exemplaires totalement identiques des annexes jointes au DCE (bordereau de prix, annexes etc..) :1 exemplaire sous version Excel, word (Les annexes joints au DCE par le pouvoir adjudicateur doivent être complétés par les candidats et ne doivent, en aucun cas, être scannés ni protégés) et 1 exemplaire version PDF. Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été

reçu. Après attribution, l'offre électronique retenue pourra être transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les documents, disponibles au téléchargement sur la plate-forme de dématérialisation, sont uniquement destinés à l'information des candidats. Ils ne doivent en aucun cas servir de base à une offre, la procédure étant de type restreint. En conséquence, les modalités de retrait du DCE ne seront communiqués qu'aux candidats admis à remettre une offre. Le pouvoir adjudicateur interdit aux architectes, à l'entreprise générale de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres ou sous-traitant d'un ou plusieurs groupements. Pas d'exclusivité imposée pour les bureaux d'études techniques suivants : tous corps d'état, CVC et électricité. Toutefois, ces entreprises ne devront pas se présenter dans plus de 2 équipes maximum. Aucune exclusivité n'est imposée pour les autres compétences du groupement. Les candidats peuvent s'adjoindre tous types de compétences complémentaires qui leur semblerait pertinente au regard de la description du marché et pour mener à bien les prestations. Une visite obligatoire du site est également prévue par la pouvoir adjudicateur pour les candidats admis à déposer une offre. Comprendre au IV.2.2 du présent avis qu'il s'agit de la date limite de réception des candidatures

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Bordeaux

Postal address: 9 rue Tastet - b.P. 947

Town: Bordeaux

Postal code: 33063

Country: France

E-mail: greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Telephone: +33 556993800

Fax: +33 556243903

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des litiges en matière de marchés Publics C.C.I.R.A de Bordeaux, DREETS Nouvelle Aquitaine - pole C - immeuble Le Pôle

Postal address: 1 avenue Pierre Mendès France

Town: Merignac

Postal code: 33700

Country: France

E-mail: dreets-na.polec@dreets.gouv.fr

Telephone: +33 555122047

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: greffe du Tribunal administratif de Bordeaux

Postal address: 9 rue Tastet - b.P. 947

Town: Bordeaux

Postal code: 33063

Country: France

E-mail: greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Telephone: +33 556993800

Fax: +33 556243903

VI.5.

Date of dispatch of this notice

21/12/2023